

Note sur le retour de la dent de Patrice Lumumba : restitution, politique et médias

Annélie Delescluse, Emmanuel Murhula A. Nashi

DANS **CAHIERS D'ÉTUDES AFRICAINES** 2023/3 (N° 251-252), PAGES 859 À 878
ÉDITIONS **ÉDITIONS DE L'EHESS**

ISSN 0008-0055

ISBN 9782713229732

DOI 10.4000/etudesafricaines.45708

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2023-3-page-859.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de l'EHESS.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Note sur le retour de la dent de Patrice Lumumba : restitution, politique et médias

*A Note on the Return of Patrice Lumumba's Tooth: Restitution, Politics, and
Media*

Année Delescluse et Emmanuel Murhula A. Nashi



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/etudesafriaines/45708>

DOI : 10.4000/etudesafriaines.45708

ISSN : 1777-5353

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 15 novembre 2023

Pagination : 859-878

ISBN : 978-2-7132-2973-2

ISSN : 0008-0055

Distribution électronique Cairn



Référence électronique

Année Delescluse et Emmanuel Murhula A. Nashi, « Note sur le retour de la dent de Patrice Lumumba : restitution, politique et médias », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 251-252 | 2023, mis en ligne le 03 janvier 2026, consulté le 27 novembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/45708> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.45708>

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Note sur le retour de la dent de Patrice Lumumba

Restitution, politique et m dias

Le 22 juin 2022, une c r monie inhabituelle se d roule au Palais d'Egmont de Bruxelles. Par l'interm diaire du procureur f d ral Fr d ric Van Leeuw, la justice belge remet,   trois des enfants de Patrice Lumumba, une dent de leur p re assassin  le 17 janvier 1961 au Katanga, en R publique d mocratique du Congo (RDC). L' crin contenant la dent est mis en bi re et rejoint l'ambassade de la RDC avant de s'envoler pour Onalua — lieu de naissance de Patrice Lumumba (1925-1961) —, puis Kisangani — o  il a v cu —, et enfin Kinshasa, la capitale. Cette dent est le seul « reste humain » de la d pouille de l'ex-Premier ministre de la RDC, elle a donc une valeur de relique permettant   sa famille et aux Congolais de l'inhumer dans un lieu d di    sa m moire.

En 2016, la dent a  t  saisie par la police belge chez Godelieve Soete, la fille d'un ex-policier belge impliqu  dans la disparition de Patrice Lumumba. Sa possession par la justice belge pendant six ans pose question. Elle fait, de surcro t, suite   de nombreux appels militants exigeant que la lumi re soit faite sur le r le de la Belgique dans l'assassinat de Lumumba. L'ignorance de ces voix, l'absence de r action apr s les r v lations du policier impliqu  dans la mort de Lumumba et la lenteur d'un proc s qui se d roule depuis plus de dix ans suite   la plainte d pos e par les enfants de Lumumba ne constituent-ils pas les indices d'une r sistance de la Belgique   revisiter l'histoire coloniale et   mettre au jour les relations bilat rales tendues que l'ancienne puissance entretient avec la RDC ? Alors m me que les autorit s belges pr tendent que le retour de la dent et les hommages r alis s en Belgique et en RDC offrent l'opportunit  de tourner une page du contentieux belgo-congolais¹, les r actions et les discours entourant cette restitution

1. Il s'agit d'un litige juridique marquant les relations entre les deux  tats au moment de la d colonisation, qui, par facilit , est g n ralement r duit   sa dimension financi re,

témoignent d'une récupération politique et journalistique de l'affaire, tandis que l'obscurité sur le passé et les relations coloniales ne paraît que faiblement dissipée. Nous commençons par les principales étapes qui, entre médiatisation et procédures judiciaires, ont conduit au retour de la dent en RDC. Dans un deuxième temps, nous réinscrivons cette restitution dans une série d'attentes — de la famille de Lumumba, des sociétés civiles belges et congolaises — et dans un contexte de réflexion accrue sur le retour des restes humains et des objets culturels dans les anciennes colonies. Enfin, à la lumière des enjeux révélés par le récit médiatique de la cérémonie de remise de la « relique » de Lumumba, nous examinons son exploitation à des fins politiques par les gouvernements belge et congolais.

Une partie des données exploitées ici ont été recueillies dans le cadre de la réalisation d'un documentaire sur les dépouilles de Patrice Lumumba. Entre 2019 et 2021, nous avons mené une enquête au cours de laquelle nous avons interviewé une vingtaine d'acteurs de la société civile congolaise et belge. Dans le même temps, nous avons procédé à des observations de ces acteurs sociaux lors de *meetings* politiques et de cérémonies organisées en mémoire de l'indépendance de la RDC et de la date anniversaire de l'assassinat de Patrice Lumumba. Vingt personnes ont été interrogées : des scientifiques (Jean Omasombo Tshonda et Ludo De Witte), des militants du Collectif mémoire coloniale et lutte contre les discriminations (CMCLD)² et des personnes issues de la société civile³. Par ailleurs, l'analyse du dispositif énonciatif médiatique a été menée sur la base d'un corpus de vingt-deux articles publiés sur les sites web de cinq médias belges, entre le 24 mai et le 23 juin 2022 : deux articles de la Vlaamse Radio Televisie (VRT), cinq de *La Libre Belgique*, trois du journal *Le Soir*, cinq de la Radio-télévision belge francophone (RTBF) et sept de Radio-télévision Luxembourg (RTL-Info).

Parcours d'un reste humain entre médias et justice

Les écrits sur Patrice Lumumba et sur sa trajectoire politique et intellectuelle sont nombreux (Willame 1990 ; Dubois 2002 ; Omasombo Tshonda 2002,

que l'historien belgo-congolais Gérard Pilipili a estimé à 500 000 milliards de dollars (MURHULA A. NASHI 2015).

2. Le CMCLD se définit comme un mouvement en lutte permanente pour l'édification d'une société décoloniale. Pour plus d'informations, voir leur site internet, <<https://www.memoirecoloniale.be/>>.
3. Guy Lumumba, l'un des fils « naturels » de Patrice Lumumba a été rencontré plus de cinq fois ; des partisans de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) rencontrés lors du *meeting* du président congolais Félix Tshisekedi à Paris en novembre 2019, ainsi que des membres de la diaspora congolaise en France et en Belgique.

2004 ; Mutomba Makombo 2005 ; Mbungu Nkandamana 2008 ; Petit 2016 ; Kisukidi 2021). Bien que son héritage politique soit controversé, sa mort tragique et son combat pour l'émancipation des peuples africains ont fait de lui une figure d'inspiration anti-impérialiste et panafricaniste. Le virulent discours anticolonialiste qu'il prononça, en tant que jeune Premier ministre, devant le roi Baudoin au cours de la cérémonie officielle marquant la naissance du Congo, le 30 juin 1960, reste gravé dans les esprits. Le restent aussi les terribles circonstances de son assassinat le 17 janvier 1961, après qu'il a été démis de ses fonctions, arrêté et transféré au Katanga avec deux de ses compagnons de lutte.

Une littérature se focalise sur l'assassinat de Patrice Lumumba (Heinz & Donnay 1976 ; Brassinne & Kestergat 1991 ; De Witte 2000 ; Kisukidi 2015 ; Ramondy 2020) en l'inscrivant dans un jeu de rapport de forces à l'échelle locale, nationale et internationale, en pleine guerre froide⁴. La question du corps de Patrice Lumumba y apparaît d'abord en filigrane, avant que Gérard Soete, ex-policier belge et inspecteur général de la province du Katanga, se fasse connaître officiellement comme l'un des participants à cet assassinat. Interrogé par l'Agence France Presse en 1999⁵, l'octogénaire explique avoir reçu l'ordre de Godefroid Munongo, ministre de l'Intérieur du gouvernement du Katanga, d'éliminer le cadavre de Patrice Lumumba, enterré à la va-vite. Il n'épargne aucun détail sur la difficulté de la tâche qui lui incombe, mêlant le registre de l'héroïsation (il évoque l'alcool ingurgité pour se donner du courage et la difficulté qu'il rencontre à écarteler le corps, découper les membres à l'aide d'une scie à métaux et supporter la puanteur) et celui du sacrifice (estimant la « sale besogne » nécessaire pour maintenir le calme). Au cours de cet entretien, il explique avoir sectionné et conservé deux dents de la mâchoire supérieure et deux doigts, *a priori* l'index et le petit doigt, informations qu'il avait déjà publiées dans des romans coloniaux en néerlandais, certains avec un

4. Nous pourrions nous interroger sur les raisons du traitement différentiel au plan politique et médiatique entre l'assassinat du Premier ministre et ceux de ses compagnons d'infortune. Lumumba est-il le seul dont les reliques se sont retrouvées en Belgique ? Pourquoi n'y est-il jamais fait état du sort des corps d'Okito et de Mpolo alors qu'ensemble, leurs familles ont non seulement « revendiqué à ce qu'au moment où la Belgique rapatrie le corps de Lumumba, elle procède aussi à la restitution des corps de Mpolo et Okito » ? En dépit de l'intérêt évident de ces questions, elles dépassent le cadre épistémologique de notre travail. Voir J. Mfutila, « Restes mortels de Mpolo et Okito : les familles portent plainte contre les gouvernements congolais, belge, ainsi que la famille Lumumba », *Actu7*, 31 décembre 2020, <<https://actu7.cd/2020/12/31/restes-mortels-de-mpolo-et-okito-les-portent-plainte-contre-les-gouvernements-congolais-belge-ainsi-que-la-famille-lumumba/>>.

5. Cette vidéo publiée par l'AFP figure dans le documentaire *Une mort de style colonial* (GIEFER 2008) avec l'intervention de Gérard Soete à la 41^e minute.

nom d'emprunt. Le gouvernement belge resta silencieux devant l'incroyable exhibition de la dent et l'héroïsation du bourreau de Lumumba.

Le policier est également interrogé quelques mois avant son décès par le sociologue et historien flamand Ludo De Witte (2000) à l'occasion de son ouvrage intitulé *L'Assassinat de Lumumba*. Ce livre suscite un tollé et conduit le Parlement belge à constituer une commission d'enquête parlementaire « chargée de déterminer les circonstances exactes de l'assassinat de Patrice Lumumba et l'implication éventuelle des responsables politiques belges dans celui-ci »⁶. Cette enquête parlementaire conclut, en 2002, à une « responsabilité morale » de la Belgique dans l'assassinat du *leader* indépendantiste⁷.

En 2011, une plainte est déposée par les enfants de Lumumba contre l'État belge et douze personnalités belges impliquées dans l'exécution de leur père⁸ : « Il faut aller plus loin que la reconnaissance d'une responsabilité morale. Nous réclamons, entre autres, que toutes les archives de l'État belge soient ouvertes, nous voulons aller au-delà des présomptions »⁹, explique alors François Lumumba. Roland, son frère, renchérit : « Responsabilité morale, cela ne voulait rien dire pour nous »¹⁰. La qualification de « crime de guerre » est alors évoquée, permettant de lever la prescription qui pèse sur cette affaire et sur la majorité des actes commis pendant la période

6. Chambre des représentants, « Proposition visant à instituer une commission d'enquête parlementaire chargée de déterminer les circonstances exactes de l'assassinat de Patrice Lumumba et l'implication éventuelle des responsables politiques belges dans celui-ci », Doc. parl., 1999-2000, n° 0312/001, <<https://www.lachambre.be/FLWB/PDF/50/0312/50K0312001.pdf>>. Voir aussi la page du site Internet *L'affaire Lumumba* dédiée à la commission d'enquête, <<https://affaire-lumumba.be/commission.html>>.

7. Chambre des représentants, « Enquête parlementaire visant à déterminer les circonstances exactes de l'assassinat de Patrice Lumumba et l'implication éventuelle des responsabilités politiques belges dans celui-ci », Rapport ; volume II, Doc. parl., 1999-2000, n° 0312/007, p. 839, <<https://www.lachambre.be/FLWB/PDF/50/0312/50K0312007.pdf>>.

8. À ce jour, il ne reste plus qu'un survivant, le vicomte Étienne Davignon. La dernière personne, décédée le 31 janvier 2023, est Jacques Brassinne de La Buissière. Il a eu un rôle important dans la sécession katangaise et a écrit une thèse controversée sur la mort de Patrice Lumumba qui disculpait la Belgique. Pour aller plus loin, lire l'ouvrage de DE WITTE (2000) et l'article de P. Zidi, « Belgique-RDC : disparition de Jacques Brassinne, mis en cause dans l'assassinat de Patrice Lumumba », *RFI*, 5 février 2023, <<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230205-belgique-rdc-disparition-de-jacques-brassinne-mis-en-cause-dans-l-assassinat-de-patrice-lumumba>>.

9. J. Vlassensbroek, « La famille de Patrice Lumumba porte plainte à Bruxelles », *RTBF*, 21 juin 2011, <<https://www.rtbf.be/article/la-famille-de-patrice-lumumba-porte-plainte-a-bruxelles-6337193>>.

10. R. Gras, « RDC – Roland Lumumba : « Parmi les rares choses qui unissent les Congolais, il y a mon père », *Jeune Afrique*, 21 juin 2021, <<https://www.jeuneafrique.com/1186517/politique/rdc-roland-lumumba- parmi-les-rares-choses-qui-unissent-les-congolais-il-y-a-mon-pere/>>.

coloniale. Pourtant, pendant plus de dix ans et jusqu'à aujourd'hui, le procès patine et se heurte à différents obstacles¹¹.

En 2016, la question des dents de Lumumba resurgit cependant avec une interview de la fille de Gérard Soete, réalisée par deux journalistes de l'hebdomadaire flamand *Humo*¹². Après avoir établi une série de considérations sur la personnalité de Lumumba et sur la mort de son père, Godelieve Soete montre aux journalistes les dents retrouvées dans les affaires qu'il lui a léguées, alors que celui-ci prétendait s'en être débarrassé en mer. À la lecture de l'article, le chercheur Ludo De Witte porte plainte pour « recel de cadavre », avant qu'une dent ne soit saisie par la police belge et remise au palais de justice de Louvain¹³. Dans un entretien réalisé en mai 2019, il souligne que ces événements montrent bien la réticence de la Belgique à assumer ses responsabilités et que la commission parlementaire Lumumba (2000-2001), qui a les compétences d'un juge d'instruction, aurait pu, en son temps, ordonner cette perquisition.

La lettre adressée en juin 2020 par Juliana Lumumba au roi Philippe de Belgique, à qui elle demande le retour des dépouilles de son père en RDC afin de pouvoir réaliser son deuil, constitue l'avant-dernière étape avant le retour de la dent en 2022. Le 10 septembre 2020, le parquet fédéral belge annonce qu'elle sera restituée à la famille Lumumba, tout en évoquant son aspect symbolique en l'absence d'une « certitude absolue » à propos de son attribution¹⁴.

L'annonce de la restitution aurait pu sonner comme une victoire pour les acteurs de la société civile belge et congolaise. Pourtant, la supposée incertitude fait l'objet de polémiques, tout comme l'acceptation du retour de la dent par les enfants de Lumumba, accusés de corruption¹⁵. Ces suspicions,

11. Selon DE CLIPPELE (2023 : 28), le juge d'instruction aurait voulu saisir des pièces relatives aux travaux de la commission d'enquête de 2000-2001 mais se serait « heurté au refus de la présidente de la Chambre des représentants en raison du caractère confidentiel de ces documents qui avait été garanti durant les auditions ».
12. J. Antonissen & H. Van Tendeloo, « De man die Lumumba deed verdw », *Humo*, 17 janvier 2016, <<https://www.vpro.nl/programmas/speeches/lumumba-humo.html>>.
13. Pour DE CLIPPELE (2023 : 29), on ignore si la restitution de la dent a eu lieu dans le cadre de l'instruction pour crime de guerre ou pour donner suite à la plainte introduite par le sociologue Ludo De Witte pour recel de cadavre.
14. S. Cessou, « Belgique : la longue histoire de la dent de Patrice Lumumba », *RFI*, 21 septembre 2020, <<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200921-belgique-la-longue-histoire-la-dent-patrice-lumumba>>. La Belgique argue de l'impossibilité de réaliser un test ADN sans détruire la dépouille restante de Patrice Lumumba.
15. Les qualificatifs de « vendus », de « corrompus », de « profito-situationnistes » et de « mangeurs à tous les râteliers » émanent de propos recueillis en août 2022 par des citoyens congolais interrogés. Pour Freddy, Congolais résidant à Beauvais, il s'agit là d'une « fausse dent » et les cérémonies organisées en Belgique et en RDC sont qualifiées de « mascarades ».

cette absence d'authentification de la dent et le procès toujours en cours contre les assassins de Lumumba, de même que les polémiques concernant les travaux du mémorial à Kinshasa¹⁶, doivent faire l'objet d'une analyse approfondie. À défaut, ces éléments signalent que la restitution ne solde en rien les comptes publics. Cette contribution se concentre, pour sa part, sur le contexte d'une restitution que rien ne garantissait et sur les usages politiques des cérémonies de restitution de la dent.

Une restitution attendue : contexte et enjeux du retour

Dans leur combat pour le retour des restes de leur père, les membres de la famille de Patrice Lumumba insistent régulièrement sur l'impossibilité de réaliser leur deuil depuis soixante ans. Au Congo, l'existence d'une sépulture et les rites qui entourent le décès sont des conditions indispensables pour que le défunt acquière son statut dans la longue chaîne qui relie les défunts aux vivants. La disparition et l'impossibilité d'enterrer le défunt créent les conditions d'une « mauvaise mort » (Thomas 1975) ou d'une « malemort » (Hertz 2014) qui hante les survivants. Adressée au roi Philippe en juin 2020, la lettre de Juliana Lumumba évoque un double supplice, celui vécu par sa famille et celui vécu par l'âme errante de Lumumba dont le sang a été « jeté par terre comme une eau vanne, on ne sait où, par on ne sait qui, on ne sait comment... Et on ne sait quand ! »¹⁷ :

Sa mémoire nous hante comme le vol de l'oiseau qui passe sans laisser la moindre ombre de trace. De jour comme de nuit, il nous visite en songe invariable [...]. Soixante ans après l'indicible assassinat, nous croyons que le temps de l'acharnement punitif sur la dépouille de Lumumba est passé, et que l'heure de la justice est arrivée¹⁸.

Pour de nombreux Congolais, la destruction du corps de Lumumba fait écho à des rituels de sorcellerie au sein desquels la conservation d'une partie du corps est une façon de neutraliser la force du défunt, comme l'explicite le chercheur Jean Omasombo Tshonda (2004 : 44) : « On (mange) détruit sa victime pour la supprimer à jamais et marquer sa domination, on garde parfois

16. J. N. Ba-Mweze, « En RDC, certains s'indignent du coût du mémorial Lumumba », *Deutsche Welle*, 22 juin 2022, <<https://www.dw.com/fr/en-rdc-certains-sindignent-du-co%C3%BBt-du-m%C3%A9morial-lumumba/a-62225245>>.

17. Voir la vidéo de la lettre ouverte lue par Juliana Lumumba au roi : <https://www.youtube.com/watch?v=lcuZKZVOKkQ&embeds_referring_euri=https%3A%2F%2Fwww.solidaire.org%2F&source_ve_path=MjM4NTE&feature=emb_title>.

18. *Ibid.*

— au cas où la victime aurait représenté une certaine puissance — quelques parties de celle-ci pour lui reprendre la force qu'elle avait de son vivant. » Ce cadre d'interprétation, qui donne un sens à la conservation des dents de Patrice Lumumba par un de ses bourreaux, ne conditionne pas moins une forte attente du retour de la dent par sa famille.

En Belgique, l'espoir du retour s'est inscrit de son côté dans un contexte de réflexion accrue et souvent tendue sur le retour des restes humains, d'une part, et des objets culturels, d'autre part. Constituée entre autres de 289 crânes, de 12 fœtus, de 8 squelettes ainsi que d'autres ossements¹⁹ collectés pour la plupart dans les anciennes colonies, la collection d'anthropologie anatomique de l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique (IRSNB) fait débat. En 2019, l'AfricaMuseum, ex-Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC), a lancé le projet Human Remains Origin(s) Multidisciplinary Evaluation (HOME) pour enquêter sur les collections historiques des restes humains et se prononcer sur leur rapatriement²⁰. À l'échelle nationale, le rapport HOME fait état de 56 collections constituées des restes humains d'environ 30 000 individus dont seuls 250 ont été identifiés. Toutefois, il faut souligner que ce projet n'aurait pas vu le jour sans le travail incessant mené par les diasporas en Belgique, et plus particulièrement sans leurs contestations contre ce même musée (Clette-Gakuba 2023). De façon plus large, de multiples demandes de réparation et de justice du passé colonial ont été proférées par des collectifs de descendants des trois anciennes colonies (la RDC, le Rwanda et le Burundi), notamment l'asbl Change, Bruxelles Panthères, présences noires, Bamko, etc. En résonance avec le mouvement Black Lives Matter qui promeut les déboulonnages de statues coloniales, des initiatives militantes²¹ menant par exemple à l'annulation, assortie d'une présentation d'excuses, d'une vente aux enchères de trois crânes coloniaux, ont au final donné lieu à différentes initiatives institutionnelles.

En juillet 2020, le parlement crée une « Commission spéciale chargée d'examiner l'État indépendant du Congo et le passé colonial de la Belgique au

19. M. Bouffieux, « Collections coloniales de restes humains : la société civile réclame d'être associée au débat sur leur rapatriement », *Paris Match Belgique*, 10 novembre 2022, <<https://parismatch.be/actualites/societe/600156/collections-coloniales-de-restes-humains-la-societe-civile-reclame-detre-associee-au-debat-sur-leur-rapatriement>>.

20. Voir le résumé du projet HOME : <<https://collections.naturalsciences.be/ssh-anthropology/home/project/executive-summary-fr>>. Le projet est constitué d'un groupe d'experts. L'AfricaMuseum collabore avec 6 autres partenaires, à savoir 3 institutions (Institut royal des sciences naturelles de Belgique, Institut national de criminalistique et de criminologie, Musée royal d'art et d'histoire) et 3 universités (Université libre de Bruxelles, Université de Saint-Louis et Université de Montréal).

21. Voir l'article d'Y. Auque-Pallez, dans ce numéro.

Congo, au Rwanda et au Burundi, ses conséquences et la suite qu'il convient d'y réserver », composée de 17 parlementaires assistés par un collège de 10 experts scientifiques²². Entre-temps, le 17 février 2022, le Premier ministre belge remet à son homologue congolais, Jean-Michel Sama Lukonde, un inventaire des 84 000 sculptures, masques, ustensiles ou instruments de musique congolais conservés à l'AfricaMuseum de Tervuren, conformément à la recommandation n° 103 de la commission²³.

Ces objets culturels ont déjà fait l'objet de plusieurs demandes de retour de la part de la République du Congo puis du Zaïre, ce qui avait donné lieu au retour d'une centaine de pièces sous l'ère Mobutu (Sarr & Savoy 2018 : 14 ; Van Beurden 2021). En juillet 2022, le rapport final de la commission se prononce sur la « restitution » et les experts recommandent de reconnaître « le caractère aliénable des biens liés au passé colonial de l'État belge » et de déterminer le « cadre juridique pour leur restitution et leur retour » (recommandation n° 98). Elle préconise également d'étudier la possibilité du retour des dépouilles et si cela s'impose, d'organiser ce retour en se basant sur les recommandations du projet HOME (recommandation n° 99)²⁴. Il est à noter toutefois que la commission s'est soldée par un échec en raison de clivages idéologiques, focalisés en particulier sur la question des excuses, qui n'ont pas permis de voter les recommandations émises par les experts²⁵. La Belgique a tout de même adopté, le 3 juillet 2022, une loi pour la restitution des collections coloniales, même si cette dernière se cantonne aux objets culturels.

Malgré les dissensions qui les ont marquées et les critiques dont elles ont fait l'objet, ces initiatives permettent à la Belgique d'être à la pointe de la réflexion sur ces restitutions censées s'inscrire dans un processus de justice transitionnelle qui allie la recherche de vérité, de réparation et de réconciliation (De Clippele & Demarsin 2022). C'est dans ce contexte, qui aurait pu nourrir les espoirs militants des acteurs de la société civile, que le retour de la dent va occasionner des cérémonies révélant des formes d'instrumentalisation de la restitution.

22. Chambre des représentants, « Commission spéciale chargée d'examiner l'État indépendant du Congo (1885-1908) et le passé colonial de la Belgique au Congo (1908-1960), au Rwanda et au Burundi (1919-1962), ses conséquences et les suites qu'il convient d'y réserver », Doc parl., 2020-2021, 17 juillet 2020, n° 1462/001 Pour consulter la liste des dix experts, voir Belga, « Dix experts scientifiques pour étudier le passé colonial de la Belgique », VRT NWS, 6 août 2020, <<https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2020/08/06/dix-experts-scientifiques-pour-etudier-le-passe-colonial-de-la-b/>>.

23. Voir le rapport final paru en juillet 2022 : <[https://www.lachambre.be/kvvcr/pdf_sections/pri/congo/20221122 Aanbevelingen voorzitter def \(004\).pdf](https://www.lachambre.be/kvvcr/pdf_sections/pri/congo/20221122 Aanbevelingen voorzitter def (004).pdf)>.

24. *Ibid.* Voir aussi la proposition n° 101.

25. F. Declercq, « Passé colonial : la Belgique manque un tournant de son histoire », *Le Soir*, 19 décembre 2022, <<https://www.lesoir.be/484049/article/2022-12-19/passe-colonial-la-belgique-manque-un-tournant-de-son-histoire>>.

Restitution et récupérations politiciennes

Analysés dans un contexte sociohistorique plus large, les discours prononcés à l'occasion du retour des restes humains du *leader* de l'indépendance dans sa terre natale permettent de revenir sur le mythe ambivalent dont Patrice Lumumba fait encore l'objet. La cérémonie présentée à la fois comme officielle et privée a lieu en présence du Premier ministre Alexander De Croo, de son homologue congolais, Jean-Michel Sama Lukonde, et d'une dizaine de membres de la famille de Patrice Lumumba. Malgré l'opposition d'une partie de la famille (De Clippele 2023 : 29), la cérémonie, « diffusée en direct par les deux plus grandes chaînes télévisées de Belgique et sur RTNC (Radio-télévision nationale congolaise) — donne l'impression qu'il s'agit d'une affaire d'État » (Zian *et al.* à paraître) et d'une opération de réconciliation. La « mise en bière » est réalisée à l'abri des caméras avant qu'une équipe de pompes funèbres ne ramène le cercueil dans la salle où sont réunies une cinquantaine de personnes avant la prise de parole du Premier ministre belge. Pour celui-ci, les conditions obscures dans lesquelles les restes de la dépouille ont été conservés pendant six décennies ne font pas la fierté de la Belgique, ce qui l'oblige à réitérer les regrets déjà prononcés par le roi belge, qui, en juin 2022, avait repris à Kinshasa les mots formulés dans une lettre adressée deux ans plus tôt au président Tshisekedi, et exprimé ses « plus profonds regrets pour les blessures, les exactions et les humiliations »²⁶ causées par le colonialisme. Pour Alexander De Croo, la restitution des dépouilles est le gage de la projection d'un « avenir commun radieux »²⁷ qu'il appelle de ses vœux. À la suite de sa prise de parole, Patrick Muyaya, porte-parole du gouvernement congolais, commence par excuser l'absence du président de la République retenu au Congo. Comme le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde, il établit un parallèle entre le combat de Patrice Lumumba, qui lutta de toutes ses forces pour l'unité nationale, et celui du président Félix Tshisekedi, face à un pays « à nouveau » agressé à l'Est. Il conclut son discours par une exhortation de la jeunesse à prendre à bras le corps le combat de Lumumba en faveur de l'intégrité nationale contre

26. Sans auteur, « En RDC, le roi des Belges exprime “ses plus profonds regrets pour les blessures les exactions et les humiliations” causées par le colonialisme », *Le Monde*, 8 juin 2022, <https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/06/08/en-rdc-le-roi-des-belges-exprime-ses-plus-profonds-regrets-pour-les-blessures-les-exactions-et-les-humiliations-causees-par-le-colonialisme_6129438_3212.html>.

27. Pour accéder au texte intégral du discours, voir G. Kounda, « Alexander De Croo présente à son tour ses excuses au nom du gouvernement belge lors de la cérémonie Lumumba », *RTBF*, 20 juin 2022, <<https://www.rtbf.be/article/alexander-de-croo-presente-a-son-tour-ses-excuses-au-nom-du-gouvernement-belge-lors-de-la-ceremonie-lumumba-11015736>>.

les attaques du Rwanda. Après ce discours, Juliana Lumumba exprime sa gratitude à l'égard du roi Philippe et des gouvernements congolais et belge, une attitude qui sera critiquée par son frère, Guy Lumumba, qui, interrogé à plusieurs reprises dans le cadre de notre documentaire, dénonce de son côté une récupération politique de la part de Félix Tshisekedi²⁸. Selon lui, le retour des dépouilles va « enterrer l'affaire »²⁹ alors que la plainte déposée par la famille en 2011 n'a toujours pas permis d'établir des responsabilités concernant les assassins de son père.

Ce n'est pas en tant qu'héritier politique de son père³⁰ mais en tant que chef de l'État congolais que Félix Tshisekedi ajoute sa voix pour consacrer Patrice Lumumba comme héros de l'indépendance, à l'instar de ses trois prédécesseurs. Mobutu fut le premier à se servir de la mémoire de celui-ci de façon opportuniste. Alors que les partisans de l'ancien Premier ministre sont encore traqués et exécutés, Mobutu décide de « renouer avec le dessein du nationalisme anticolonial de ce dernier » (Willame 1990 : 477 ; Petit 2016 : 64-65). Le 30 juin 1966, Lumumba est consacré « héros national et martyr de l'indépendance » (Omasombo Tshonda 2004 : 248). Un monument fut érigé en sa mémoire et un nouveau billet à son effigie fut mis en circulation à partir de mai 1968 (Petit 2016 : 103-104).

Porté au pouvoir à la suite d'un coup d'État en 1997, Laurent-Désiré Kabila (1939-2001) se présente lui aussi comme un fervent lumumbiste³¹. Il revendique l'héritage national de Lumumba en sa qualité de libérateur

28. Voir J. N. Ba-Mweze, « Un mausolée pour Patrice Lumumba », *Deutsche Welle*, 27 juin 2022, <<https://www.dw.com/fr/lumumba-memorial-kinshasa/av-62281549>> ; W. Bashy, « “Mes frères et moi sommes pour l'instant divisés” », *Deutsche Welle*, 8 avril 2021, <<https://www.dw.com/fr/mes-fr%C3%A8s-et-moi-sommes-pour-linstant-divis%C3%A9s-guy-patrice-lumumba/av-57137935>> ; J.-F. Herbercq & B. Feyt, « Un des fils de Patrice Lumumba s'oppose au retour de ses reliques au Congo », *RTBF*, 8 avril 2021, <<https://www.rtbf.be/article/un-des-fils-de-patrice-lumumba-s-oppose-au-retour-de-ses-reliques-au-congo-10736656>>.

29. J.-F. Herbercq & B. Feyt, « Un des fils de Patrice Lumumba s'oppose au retour de ses reliques au Congo », *RTBF*, 8 avril 2021, <<https://www.rtbf.be/article/un-des-fils-de-patrice-lumumba-s-oppose-au-retour-de-ses-reliques-au-congo-10736656>>.

30. Il faut rappeler le rôle que joua Étienne Tshisekedi dans l'antilumumbisme avant de devenir un opposant au régime de Mobutu, une page de l'histoire que son fils aimerait tourner. Après avoir fait partie du premier gouvernement du Sud-Kasaï sécessionniste, d'où il est originaire, Étienne Tshisekedi devient membre du gouvernement provisoire mis en place par Joseph-Désiré Mobutu qui le nomme commissaire à la justice. Dès septembre 1960, il prend part à l'extradition de plusieurs lumumbistes vers le Sud-Kasaï sécessionniste et réclame des mesures fermes et un châtement exemplaire contre Patrice Lumumba qu'il nommait « crapaud ».

31. Entre 1960 à 1997, date à laquelle il devient président de la République en renversant Mobutu du pouvoir, Laurent-Désiré Kabila lutte au sein de groupes armés au Congo et dans les pays voisins.

national (Petit 2016 : 112). Par un communiqué rendu public, son mouvement, l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), déclare que sa démarche politique relève du processus d'indépendance interrompu en 1960. En 2002, c'est finalement Joseph Kabila, chef de l'État de 2001 à 2019, qui fait ériger une immense statue de Lumumba dont la main droite pointe le ciel, à la place de l'échangeur de Limete à Kinshasa.

Comme l'explique le politologue Omasombo Tshonda (2004), le nom de Lumumba continue d'être évoqué dès qu'il est question d'éveiller le sentiment patriotique et dès que l'État du Congo est menacé, par exemple lorsque le gouvernement congolais attribue la déstabilisation du Kivu à son voisin rwandais³². C'est dans ce contexte tendu que le gouvernement congolais, qui fait l'objet de nombreuses critiques internes, notamment par rapport à son incapacité à ramener la paix dans l'Est, se sert de la restitution de la dépouille de Lumumba comme d'une opportunité de détourner l'attention de ses échecs de politique intérieure. En somme, les régimes successifs seraient plus soucieux de légitimer leur autorité présidentielle en s'inscrivant dans la filiation à Lumumba que de défendre ses idées politiques (Petit 2016 : 137).

Du côté belge, le rapatriement judiciaire de Lumumba fut aussi l'occasion d'une récupération politique (De Clippele 2023) mettant en scène une « réconciliation » adressée tant à la diaspora congolaise, rwandaise et burundaise de Belgique qu'au gouvernement congolais.

Le « Nous » belge : les mots de la réconciliation

L'analyse sémio-pragmatique du discours inspirée du modèle de Meunier et Peraya (2010) montre que les journaux et radio-télévisions belges sur la cérémonie de ce 20 juin 2022, est globalement construit autour de deux axes énonciatifs : le personnage central du récit, d'une part, l'utilisation des formes de discours, d'autre part. La figure centrale de l'énonciation dans les comptes rendus journalistiques francophones ou néerlandophones souligne de manière prépondérante que le héros du jour des reporters n'est pas Lumumba mais le Premier ministre De Croo, qui tient le rôle de premier plan dans la plupart des reportages. En effet, à la Une des quotidiens *La Libre Belgique* et *Le Soir*, tout comme sur les sites web de RTL-TVI, RTBF, VRT, c'est

32. Le gouvernement congolais est soutenu en cela par un rapport de l'ONU. Voir R. Gras, « M23 en RDC : les experts de l'ONU disent détenir de nouvelles preuves contre Kigali », *Jeune Afrique*, 20 juin 2023, <<https://www.jeuneafrique.com/1455198/politique/m23-en-rdc-les-experts-de-lonu-disent-detener-de-nouvelles-preuves-contre-kigali/>>.

le discours de circonstance du Premier ministre belge, dont on reprend de larges citations, qui fait événement. Tous les organes de presse titrent, avec de légères variantes, sur la « responsabilité morale » de la Belgique admise par le Premier ministre et sur ses « excuses »³³. En revanche, les propos de la famille Lumumba sont placés au second plan. *Le Soir* est le seul à citer cinq phrases de l'allocution de Juliana Lumumba, marquée par un registre émotionnel³⁴, tandis que les chaînes RTBF (du 22 juin 2022) et RTL Info (du 20 juin 2022) n'en citent qu'une seule, identique : « Père, nous pleurons ta disparition sans avoir fait d'oraison funèbre [...], notre devoir de descendant c'était de t'offrir une sépulture digne. »

Le second pilier du dispositif énonciatif est langagier et concerne l'usage prépondérant du registre du discours rapporté. On pourrait considérer que la reprise quasi intégrale des propos d'Alexander De Croo marque la volonté des médias de rapporter fidèlement une allocution publique considérée comme importante, mais il relève d'un choix éditorial orienté. Alors que la Belgique et le Congo sont représentés à la cérémonie par leurs chefs de gouvernement respectifs, le chef du gouvernement congolais n'est évoqué dans les médias qu'à partir d'une photo et par un court extrait de phrase que l'on retrouve uniquement sur RTL Info. En revanche, son homologue belge apparaît bien plus présent, par sa photo et surtout par les longues citations de son exposé. L'exclusivité de ces dernières en fait des « citations d'autorité » (Maingueneau 2015 : 125), qui s'imposent aux journalistes et, par présomption, au public. Cette autorité est par ailleurs renforcée par l'usage du pronom « nous », qui n'est pas un « nous exclusif », par lequel l'énonciateur se dissocie de l'instance qu'il cite, mais un « nous inclusif » amenant les locuteurs journalistes à s'inclure dans l'instance énonciatrice, se solidarisant ainsi avec la parole officielle et

33. H. Leclercq, « Assassinat de Lumumba : De Croo a prononcé les excuses tant attendues par les Congolais », *La Libre Belgique*, 20 juin 2022, <<https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/06/20/assassinat-de-lumumba-de-croo-a-prononce-les-excuses-tant-attendues-par-les-congolais-2YJISPWUNRHXMVDEYYNCTAX34/?>> ; J. Azar, « Assassinat de Lumumba : De Croo reconnaît une “responsabilité morale” et présente ses excuses », *VRT*, 20 juin 2022, <<https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2022/06/20/assassinat-de-lumumba-de-croo-reconnait-une-responsabilite-mo/>> ; P. De Boeck, « Les mots forts et justes d'Alexander De Croo », *Le Soir*, 20 juin 2022, <<https://www.lesoir.be/449642/article/2022-06-20/les-mots-forts-et-justes-dalexander-de-croo>> ; Sans auteur, « La dent de Patrice Lumumba restituée au Congo : notre Premier ministre admet une “responsabilité morale” et évoque des “excuses” », *RTL Info*, 20 juin 2022, <<https://www.rtl.be/actu/la-dent-de-patrice-lumumba-restituee-au-congo-notre-premier-ministre-admet-une/2022-06-20/article/479265>>.

34. « Ces mots des politiques pesaient cependant moins que l'émotion des familles », écrivent C. Braeckman et P. De Boeck, « 61 ans après, le cercueil de Lumumba surtout lourd de chagrin », *Le Soir*, 20 juin 2022.

affirmant une vision du monde homogène « belge ». Ainsi : « Le Premier ministre a réitéré des excuses au nom de *notre*³⁵ pays » (*La Libre Belgique*) ; « La dent de Lumumba restituée au Congo : *notre* Premier ministre admet une responsabilité morale et évoque des excuses » (RTL Info). La symbiose politico-idéologique entre les médias et le gouvernement se renforce par l'usage d'adjectifs qualificatifs relevant davantage de l'opinion que de la description. Citant les mots d'Alexander De Croo, *Le Soir* les qualifie de « forts et justes », ajoutant : « Il vaut mieux tard que jamais et beaucoup de pays colonisateurs ne peuvent en dire autant »³⁶. Par cette position, le journal endosse l'autocongratulation du Premier ministre : « La position que la Belgique a prise, si on la compare à ce que d'autres pays font par rapport à leur passé colonial, c'est quand même assez remarquable la position que nous prenons »³⁷. Ce traitement médiatique confirme le qualificatif dont font usage un certain nombre d'analystes (Mathien 2001 ; Coutau-Bégarie 2005 ; Marthoz 2006 ; Murhula A. Nashi 2018) pour décrire les rapports entre les médias et la politique étrangère : des rapports de connivence.

Le manque de distance manifesté par les médias à l'occasion de la restitution des reliques de Lumumba se remarque également à travers au moins deux éléments.

Premièrement, le « devoir de commentaire »³⁸ est absent du traitement médiatique de l'événement et la reprise de l'expression « responsabilité morale » utilisée par les autorités dans l'assassinat de Lumumba confine à la propagande. *La Libre Belgique* et l'agence Belga ont en même temps usé de guillemets pour évoquer le meurtre de Lumumba, renvoyant à une supposée incertitude évoquée plus haut : « “Meurtre” de Lumumba : De Croo admet une “responsabilité morale” de ministres en poste en 1961 et présente des “excuses”. » Or, en matière de relations internationales, comme le montre Tzvetan Todorov (2010 : 61), l'action morale se réclame de principes universels excluant tout intérêt particulier, tandis que l'action politique consiste à faire ce qui convient le mieux aux intérêts d'un groupe particulier, un pays en l'occurrence. Valérie Rosoux (2022) a montré pour sa part que ce sont « des motifs classiques de politique étrangère (que ce soit dans le domaine de

35. C'est nous qui soulignons.

36. P. De Boeck, « Les mots forts et justes d'Alexander De Croo », *op. cit.*

37. M. Allo, « Alexander De Croo à propos de la restitution de la “relique” de Patrice Lumumba : “Enfin” », *RTBF*, 20 juin 2022, <<https://www.rtbf.be/article/alexander-de-croo-a-propos-de-la-restitution-de-la-relique-de-patrice-lumumba-enfin-11015969>>.

38. Le « devoir de commentaire » (LAMARQUE 1993) est une obligation éthique incombant aux journalistes de rappeler les valeurs humanistes et démocratiques face au discours d'acteurs politiques susceptibles de les mettre en cause dans des sujets touchant au racisme, au génocide, au fascisme, à la colonisation, etc.

l'économie, de la géopolitique ou de la stratégie) qui ont poussé la Belgique à favoriser un partenariat avec la RDC et *ipso facto* à reconnaître certaines pages de leur passé commun, jugées longtemps embarrassantes ». En d'autres termes, il s'agirait pour la Belgique de redorer son blason national, d'après la politologue belge (*ibid.*). Tout en affirmant que « certains ministres en poste à l'époque, des diplomates, fonctionnaires ou militaires belges auraient dû percevoir que son transfert au Katanga mettrait sa vie en péril. Ils auraient dû prévenir, ils auraient dû refuser toute aide pour le transfert de Patrice Lumumba vers le lieu où il a été exécuté »³⁹, Alexander De Croo soutient qu'aucune preuve de l'intention de faire assassiner l'ex-Premier ministre n'a été trouvée. Un collectif de personnalités congolaises, belges et internationales issues des mondes académique, politique et militant, parmi lesquels Raoul Peck, Elikia M'Bokolo, Georges Nzongola, Ludo De Witte ou encore Jean Ziegler, a pourtant rappelé que « tous les faits qui démontrent un rôle concret et décisif d'émissaires belges et leurs chefs au gouvernement de l'époque ont été comme effacés »⁴⁰ et que « le gouvernement belge d'alors avait soigneusement voulu éviter d'assumer la responsabilité d'un crime qui eut et a encore des conséquences désastreuses pour le Congo et l'Afrique centrale. Et ceci alors que les preuves du dossier sont écrasantes »⁴¹. Certaines études (Murhula A. Nashi 2015 ; Petit 2016) ont dans ce sens soutenu que des actes prouvant l'implication de la Belgique, entre autres, ne sont plus à démontrer. Notamment le déblocage, par l'État belge, de fonds secrets pour des opérations de sabotage, de tentatives d'empoisonnement et d'assassinat de Lumumba et ont montré que les instances gouvernementales à Bruxelles, en particulier les ministères des Affaires africaines et des Affaires étrangères, la Mission technique belge au Katanga, le consulat général de Belgique au Katanga, furent impliqués à un titre ou un autre dans ce crime difficile à avouer.

Deuxièmement, si le choix des mots est toujours opéré avec beaucoup de circonspection dans tout processus de reconnaissance des responsabilités entre États, le contournement du terme « excuses » est ici remarquable. Le gouvernement belge a en effet formulé des « regrets » diplomatiques, par ailleurs assortis d'une promesse financière non honorée⁴². De même, le chef de l'État belge, le roi Philippe, s'est toujours abstenu d'employer le mot « excuses » à

39. Le texte intégral du discours est cité par G. Kounda, « Alexander De Croo présente à son tour ses excuses au nom du gouvernement belge lors de la cérémonie Lumumba », *op. cit.*

40. J. Anganda *et al.*, « La Belgique va-t-elle se débarrasser des restes de Lumumba dans le silence et la honte ? », *RTBF*, 30 mai 2021, <<https://www.rtbf.be/article/la-belgique-va-t-elle-se-debarrasser-des-restes-de-lumumba-dans-le-silence-et-la-honte-10771517>>.

41. *Ibid.*

42. L'ancien ministre des Affaires étrangères de Belgique, Louis Michel, avait annoncé la création d'une fondation en RDC pour soutenir des projets à caractère démocratique et

l'égard de la RDC. La « commission Congo » a, en parallèle, achevé ses travaux en 2022 sur un échec, notamment faute de consensus sur la nécessité de formuler des « excuses » à l'égard des anciennes colonies. Selon son président, les pressions des présidents des partis politiques de la majorité gouvernementale ainsi que du Palais royal furent fortes en vue d'imposer la formule « les plus profonds regrets » notamment en raison du risque de « réparations financières que comportent la reconnaissance des excuses »⁴³. En effet, ce terme se situe au sommet des éléments de langage visant à qualifier la reconnaissance publique des fautes ou erreurs des États (Sémelin 2022). C'est pourquoi, à de nombreuses reprises, les États refusent de présenter leurs excuses quand bien même la preuve de leurs agissements fautifs est avérée (Colonos 2022). En relayant les propos du Premier ministre belge pour qui « le terme “regret” est beaucoup plus fort » que celui d’“excuses” »⁴⁴, les médias ont tacitement participé à cet habile évitement, plutôt que de pointer cette question sensible.



Au regard de ces récupérations politiques qui vont de pair avec des discours médiatiques complices, les relations excellentes affichées entre le roi des Belges et le président du Congo⁴⁵, ainsi que leur volonté d'œuvrer à une « consolidation des relations séculaires qui unissent pour l'éternité nos deux pays et nos deux peuples »⁴⁶ suffira-t-elle à solder le passé ? Qu'en est-il par exemple de la question taboue du « contentieux colonial » ? Selon le politiste belge

d'aide à la jeunesse. Son financement, à laquelle la famille Lumumba aurait été associée, et qui devait s'élever à 3,750 millions d'euros, reste un vœu pieux.

43. *Ibid.*

44. M. Allo, « Alexander De Croo à propos de la restitution de la “relique” de Patrice Lumumba : “Enfin” », *RTBF*, 20 juin 2022, <<https://www.rtbf.be/article/alexander-de-croo-a-propos-de-la-restitution-de-la-relique-de-patrice-lumumba-enfin-11015969>>.

45. Félix Tshisekedi, né en 1963, a passé une trentaine d'années en Belgique, soit de 1986, à l'âge de 22 ans, jusqu'à son élection contestée pour fraude électorale en 2019. Une rumeur de faux diplôme en marketing et communication a été confirmée par la justice belge en 2019, ce qui n'a pas invalidé son dossier de candidature aux élections présidentielles car il a pu attester d'une carrière politique au sein de l'UDPS. Voir, sans auteur, « La Ville de Bruxelles confirme que Félix Tshisekedi n'a pas obtenu son diplôme en marketing et communication », *RTBF*, 8 janvier 2019, <<https://www.rtbf.be/article/la-ville-de-bruxelles-confirme-que-felix-tshisekedi-n-a-pas-obtenu-son-diplome-en-marketing-et-communication-10112877>>.

46. Belga, « Congo : le président Tshisekedi salue la mise en place d'une commission parlementaire en Belgique », 22 juillet 2020, <<https://www.lesoir.be/314601/article/2020-07-22/congo-le-president-tshisekedi-salue-la-mise-en-place-dune-commission>>.

De Wilde d'Estmael⁴⁷, ce différend, qui remonte au moment de l'indépendance, n'a pendant longtemps porté que sur des questions économiques, la Belgique ayant gardé des intérêts dans des entreprises congolaises nationalisées. Cette analyse juste mais partielle entretient un « malentendu originel » consistant à réduire le contentieux belgo-congolais à une seule de ses dimensions, à savoir l'aspect financier (Murhula A. Nashi 2015). Quoi qu'il en soit, face à la montée des discours et des actions initiés par les militants, la question des réparations risque de hanter les relations entre les deux pays aussi longtemps que l'État belge préférera « avoir la paix » plutôt que « faire la paix » (Colonomos 2022) avec son ancienne colonie. La longue histoire de l'affaire Lumumba, de son assassinat au retour de sa dent sur sa terre natale, éclaire finalement un certain nombre d'entraves à une pleine réconciliation de la Belgique avec son ancienne colonie. Le 30 juin 1960, jour de l'indépendance du Congo, l'historique discours anticolonialiste de Lumumba⁴⁸, qui faisait suite à un éloge que fit le roi Baudoin de l'entreprise coloniale initiée et perpétuée par ses prédécesseurs, dénonçait déjà un refus de reconnaissance du passé. La lenteur du procès et l'absence de réaction politique après l'exhibition éhontée de la dent par un des bourreaux de Lumumba ont par la suite constitué autant d'indices d'un aveuglement volontaire de la Belgique et de la persistance de ce passé colonial et de la violence qui le caractérise. Le devenir de cette encombrante relique a ainsi continué d'éclairer mais aussi de malmener ce déni. En resituant le parcours de la dent dans les enjeux politiques et les tensions belgo-congolaises, cette contribution a rappelé les traductions institutionnelles et juridiques de l'affaire Lumumba tout autant que les luttes, les débats et controverses autour du passé colonial. Elle a en particulier souligné les combats militants et les initiatives institutionnelles que ceux-ci ont impulsées. Enfin, par l'analyse du cérémoniel et du traitement médiatique entourant le retour de la dent, elle a montré comment sa restitution masque difficilement la persistance d'enjeux

47. E. Barthet, « En Belgique, la question des excuses pour le passé colonial ne se pose pas comme en France », *Le Monde*, 8 juin 2022, <https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/06/07/en-belgique-la-question-des-excuses-pour-le-passe-colonial-ne-se-pose-pas-comme-en-france_6129234_3212.html>.

48. Lors de la cérémonie de passation du pouvoir, le roi Baudoin présente Léopold II comme « civilisateur » du pays. Il ne mentionne ni le système d'exploitation forcée (caoutchouc, ivoire) ni les mutilations et les massacres (M'BOKOLO 2003) à propos desquels des historiens se penchent actuellement sur la qualification de génocide. En réaction, Patrice Lumumba revient sur la nature du régime colonialiste, sur « les ironies, les insultes, les coups » subis « matin, midi et soir » et la lutte qui permet au pays d'accéder à l'indépendance : « [...] C'est une lutte qui fut de larmes, de feu et de sang, nous en sommes fiers jusqu'au plus profond de nous-mêmes, car ce fut une lutte noble et juste, une lutte indispensable pour mettre fin à l'humiliant esclavage, qui nous était imposé par la force » (LUMUMBA 2013 : 205-206).

politiques de domination. Malgré le combat de longue haleine de la famille de Lumumba et des milieux militants en Belgique et en RDC, l'héritage du premier chef du gouvernement du Congo indépendant demeure vague et appauvri, dans un contexte de violence, de massacres et de pillages qui se poursuivent dans l'indifférence de la communauté internationale.

Laboratoire d'anthropologie sociale et culturelle (LASC), Université de Liège, Belgique ; Initiative pour la recherche, l'innovation sociale et la démocratie (IRIS-D/ISFSC), Haute École ICHEC-ECAM-ISFSC, Bruxelles, Belgique.

BIBLIOGRAPHIE

- BRASSINNE J. & KESTERGAT J., 1991, *Qui a tué Patrice Lumumba ?*, Bruxelles, Éditions Duculot.
- CLETTE-GAKUBA V., 2023, *Faire exister un monde noir à Bruxelles. Épreuve de la colonialité dans l'art et la culture*, Thèse de doctorat, Bruxelles, Université libre de Bruxelles.
- COLONOMOS A., 2022, « Pour une civilité mondiale des excuses », *Raison publique*, 10, <<https://raison-publique.fr/2684/>>.
- DE CLIPPELE M.-S., 2023, « Perspectives juridiques sur le passé colonial belge, entre déni et justice », *Criminocorpus*.
- DE CLIPPELE M.-S. & DEMARSIN B., 2022, « Pioneering Belgium : Parliamentary Legislation on the Restitution of Colonial Collections », *Santander Art and Culture Law Review*, 2 (8) : 277-294.
- DE WITTE L., 2000, *L'assassinat de Lumumba*, Paris, Karthala.
- DUBOIS V., 2002, *La construction du personnage de Patrice Lumumba dans La Libre Belgique*, Mémoire de licence, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain.
- GIEFER T., 2008, *Une mort de style colonial*, ICTV Solférino, Quartier Latin Media, Télévision Suisse Romande (TSR), Westdeutschen Rundfunks (WDR), République démocratique du Congo, 52 minutes, <<https://archive.org/details/une-mort-de-style-colonial-2008/>>.
- HEINZ G. & DONNAY H., 1976, *Lumumba, les 50 derniers jours de sa vie*, Paris, Éditions du Seuil.

- HERTZ R., 2014 [1907], « Contribution à la représentation collective de la mort », *Œuvres publiées*, Paris, Cyril Isnard : 39-124.
- KISUKIDI N. Y., 2015, « Les morts de Lumumba », numéro thématique « Penser avec l'Afrique », *De(s)générations. Esthétique et philosophie*, 22 : 53-61.
- KISUKIDI N. Y., 2021, « Le rêve de Lumumba », communication présentée dans le cadre du Cooper Union Intra-Disciplinary Seminar, New York, 8 mai 2021, <<https://llcp.univ-paris8.fr/?conference-nadia-yala-kisukidi-le-reve-de-lumumba-8-05-2021>>.
- LAMARQUE P., 1993, « La presse écrite face à ses devoirs », *Médiaspouvoirs*, 31-32.
- LUMUMBA P., 2013, « Discours prononcé le 30 juin 1960, le jour de l'indépendance du Congo », *NAQD*, 30 (1) : 205-207.
- MAINGUENEAU D., 2007, *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin.
- MATHIEN M. (DIR.), 2001, *L'information dans les conflits armés. Du Golfe au Kosovo*, Paris, L'Harmattan.
- MEUNIER J.-P. & PERAYA D., 2010, *Introduction aux théories de la communication*, Bruxelles, De Boeck.
- M'BOKOLO E., 2003, « Afrique centrale : Le temps des massacres », in M. FERRO (dir.), *Le livre noir du colonialisme. XVI^e-XXI^e siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont.
- MBUNGU NKANDAMANA J., 2008, *L'indépendance du Congo belge et l'avènement de Lumumba, témoignage d'un acteur politique*, Paris, L'Harmattan.
- MURHULA A. NASHI E., 2015, « Monsieur Contentieux ou Monsieur Commonwealth ? », *Histoire, conscience nationale congolaise et africaine*, Bruxelles, Scribe : 327-369.
- MURHULA A. NASHI E., 2018, *Rivalités franco-belges au Rwanda et polémiques journalistiques*, Paris, L'Harmattan.
- MUTAMBA MAKOMBO J.-M., 2005, *Patrice Lumumba, correspondant de presse (1948-1956)*, Paris, L'Harmattan.
- OMASOMBO TSHONDA J., 2002, « Commission Lumumba : difficile regard sur un passé », *Association belge des africanistes*, mars 2002 : 11-13.
- OMASOMBO TSHONDA J., 2004, « Lumumba, drame sans fin et deuil inachevé de la colonisation », *Cahiers d'Études africaines*, XLIV (1-2), 173-174 : 221-261.
- PETIT P., 2016, *Patrice Lumumba. La fabrication d'un héros national et panafricain*, Bruxelles, Académie royale de Belgique.
- RAMONDY K. 2020, *Leaders assassinés en Afrique centrale : entre construction nationale et régulation des relations internationales*, Paris, L'Harmattan.

- ROSOUX V., 2022, « La politique africaine de la Belgique : entre gèneflexions et injonctions », *Raison publique*, 10, <<https://raison-publique.fr/2643/>>.
- ROSOUX V., 2022, « Negotiating Post-Colonial Legacies : Conflicting Justice Notions in the Belgian Case », *International Negotiation. A Journal of Theory and Practice* : 1-27, <<https://doi.org/10.1163/15718069-bja10064>>.
- SARR F. & SAVOY B., 2018, *Restituer le patrimoine africain*, Paris, Éditions du Seuil.
- SÉMELIN J., 2022, « Les excuses d'État en politique étrangère après des crimes de masse », *Raison publique*, 10, <<https://raison-publique.fr/2494/>>.
- THOMAS L.-V., 1975, *Anthropologie de la mort*, Paris, Payot.
- TODOROV T., 2010, « La morale dans les relations internationales », *Revue internationale et stratégique*, 80 (4) : 61-65.
- VAN BEURDEN S., 2021, *Congo en vitrine. Art africain, muséologie et politique. Les musées de Kinshasa et de Tervuren*, Tervuren, AfricaMuseum.
- DE WILDE d'ESTMAEL T., 2014, « La politique étrangère de la Belgique : fondements et évolutions », *Outre-Terre*, 40 (3) : 277-293, <<https://doi.org/10.3917/outel.040.0277>>.
- WILLAME J.-C., 1990, *Patrice Lumumba. La crise congolaise revisitée*, Paris, Karthala (« Les Afriques »).
- ZIAN Y., MAPANZE MANGOLE F. & DE GROOF M., à paraître, « L'Odyssée de Patrice Lumumba. Enjeux autour du rapatriement de sa dépouille », *Revue d'histoire contemporaine de l'Afrique*, 6.

RÉSUMÉ

Ce texte traite de la restitution en RDC d'une dent du *leader* de l'indépendance congolaise, Patrice Lumumba. Seul « reste humain » de la dépouille de l'ex-Premier ministre de la RDC, elle a une valeur de relique qui a permis son inhumation dans un lieu dédié à sa mémoire à Kinshasa. Après avoir résumé les principales étapes qui, entre médiatisation et procédures judiciaires, ont conduit au retour de la dent en RDC, le texte réinscrit cette restitution dans une séries d'attentes — de la famille de Lumumba, des sociétés civiles belges et congolaises — et dans un contexte de réflexion accrue sur le retour des restes humains et des objets culturels dans les anciennes colonies. Enfin, à la lumière des enjeux révélés par le récit médiatique de la cérémonie de remise de la « relique » de Lumumba, il examine son exploitation à des fins politiques par les gouvernements belge et congolais.

Mots-clés: Belgique, RDC, Patrice Lumumba, assassinat, colonialité, dent, médias, politique, restes humains, restitution.

ABSTRACT

A Note on the Return of Patrice Lumumba's Tooth: Restitution, Politics, and Media. — This text deals with the return to the DRC of a tooth belonging to the Congolese independence leader, Patrice Lumumba. As the only “human remains” of the former Prime Minister of the DRC, it has the value of a relic, which has led to its burial in a place dedicated to his memory in Kinshasa. After summarizing the main stages that led to the tooth's return to the DRC, from media coverage to legal proceedings, the text places this restitution within a series of expectations—from Lumumba's family, Belgian and Congolese civil society—and in a context of increased reflection on the return of human remains and cultural objects to former colonies. Finally, in light of the stakes revealed by the media narrative of the ceremony to hand over Lumumba's “relic,” it examines its exploitation by the Belgian and Congolese governments for political ends.

Keywords: Belgium, DRC, Patrice Lumumba, coloniality, human remains, media, murder, politics, restitution, teeth.